



S'INSTALLER PROGRESSIVEMENT EN AGRICULTURE EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE GRÂCE AU TEST D'ACTIVITÉ

Vous souhaitez vous installer mais vous avez besoin de vous rassurer sur la faisabilité technique et économique de votre projet :

- ✓ vérifier votre capacité à gérer une exploitation agricole ;
- ✓ valider l'adéquation de votre projet avec votre équilibre personnel ;
- ✓ tester votre capacité à travailler à plusieurs.

L'hébergement en couveuse peut vous permettre de **lancer votre activité en étant accompagné, de limiter les risques, sans perdre votre accès aux aides à l'installation** à l'issue du test.



Démarrer son projet dans un cadre sécurisant : « l'hébergement en couveuse »

Sylvie DETEIX - Le Jardin Arc-en-ciel
En test à la CIAP de 2021 à 2023



Je me sentais tout à fait capable de créer directement mon entreprise Individuelle. J'ai pourtant choisi d'entrer en test dans un double intérêt : **bénéficier d'un accompagnement technique et comptable**. Les rendez-vous avec mon accompagnateur et mon tuteur m'ont permis de bénéficier d'un regard extérieur et de réfléchir sur mes orientations : vérifier la pertinence des mes choix de commercialisation en vente directe, mesurer la charge de travail et la rentabilité, **tester ma capacité à gérer seule une micro-ferme, au niveau physique et mental.**



Tester son activité avant de s'installer offre de nombreux avantages aux personnes souvent non-issues du milieu agricole. Cela permet de se mettre en situation réelle sur tout type de productions.

Il offre un cadre légal à l'activité de production et de commercialisation, sans créer sa propre entreprise. L'activité est hébergée juridiquement par la couveuse et les démarches administratives et comptables sont assurées par celle-ci.

- Le bénéficiaire conserve son statut antérieur, salarié à temps partiel, ou demandeur d'emploi indemnisé ou non. Les ARE sont maintenues à 100 %, contrairement au statut de cotisant de solidarité.
- Certaines couveuses permettent la signature d'un CESA (Contrat Entrepreneur Salarié Associé) si le porteur de projet est en mesure de se rémunérer par son activité.

Il permet l'accès à des moyens de production minimums pour démarrer dans de bonnes conditions. Selon les couveuses :

- Par l'accès à un site d'exploitation déjà équipé, comme sur les espaces-test permanents en lycée agricole, ou une ferme d'accueil
- Et/ou par du pré-financement d'investissement
- Et/ou par l'accès à des cagnottes solidaires (emprunts à taux 0)

Il offre l'opportunité d'un accompagnement rapproché multi-acteurs dans la phase critique de démarrage :

- Un accompagnement humain et économique par du tutorat de proximité et des accompagnateurs à la création d'entreprise expérimentés
- Un appui à la gestion, à la stratégie de commercialisation et à toutes les démarches administratives
- Un appui technique selon les productions

Avec ou sans lieu d'installation, tout est possible en région Centre-Val de Loire

Se tester sur un lieu tout équipé : espace test permanent

Plusieurs lycées agricoles, associations et exploitations agricoles en région Centre-Val de Loire proposent de **mettre à disposition l'équipement nécessaire au test d'une activité**. Le porteur de projet est **intégré à une exploitation agricole existante et dispose du matériel de base** nécessaire à son activité. Il peut ainsi tester son projet dans les meilleures conditions, avec une mise en culture rapide.

Ce dispositif est particulièrement **adapté à des personnes éloignées du monde agricole**, et estimant avoir peu d'expérience en agriculture.

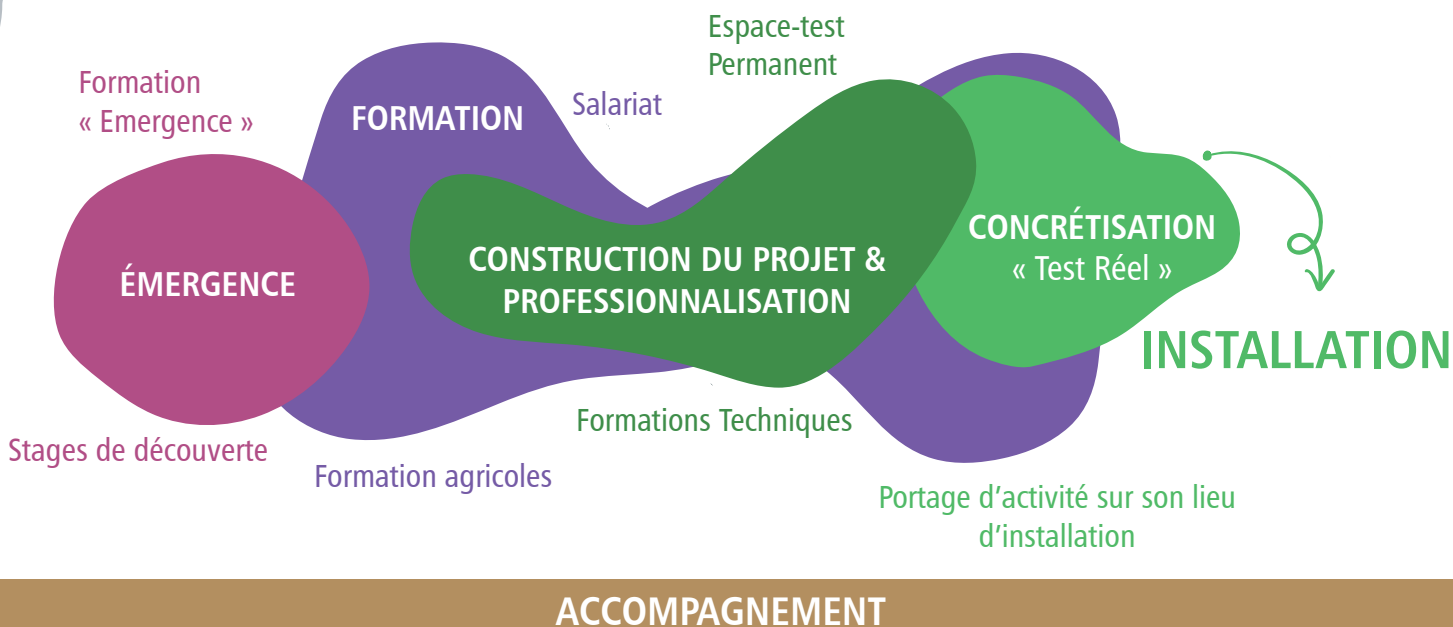
Se tester sur le lieu potentiel d'installation

Toutes les couveuses d'activités offrent la possibilité de se **tester sur tout type de foncier (en propriété, en comodat ou en fermage)** que ce soit en vue d'une création ou d'une reprise, seul ou en collectif.

Ce dispositif est particulièrement adapté à des **personnes ayant déjà identifié le foncier, et désirant vérifier la viabilité et la vivabilité du projet** (commercialisation, vivabilité, association...).



Une offre à la carte



Pour être accompagné, prenez contact avec les acteurs de l'installation



Coopérative d'Installation en Agriculture Paysanne du Centre-Val de Loire (CIAP CVL)

☎ 07 69 29 62 03 - celine.sanz@ciap-cvl.fr
 📍 87A, Route de Château-Renault - 41000 Blois
 🌐 www.ardearcentre.org



Pôle Local d'Economie Solidaire de l'Indre (PLES 36)

☎ 09 81 01 01 94 - contact@ples36.fr
 📍 32 Espace Voltaire - 36 000 Châteauroux
 🌐 www.ples36.fr



Mature Entreprise 41 et 37

☎ 02 54 73 68 68 - contact@bge41-28.fr
 📍 82 Faubourg Chartrain - 41100 Vendôme
 🌐 www.bge-4128.fr



AINEE - 28

☎ 02 54 73 68 68 - contact@bge41-28.fr
 📍 13 rue des Livraindières - 28100 Dreux
 🌐 www.bge-4128.fr



Pour une Economie Solidaire (PES 45 - Terr'O)

☎ 07 68 99 71 22 - contact@pes45.org
 📍 6 rue des Montées - 45100 Orléans
 🌐 www.pes45.org



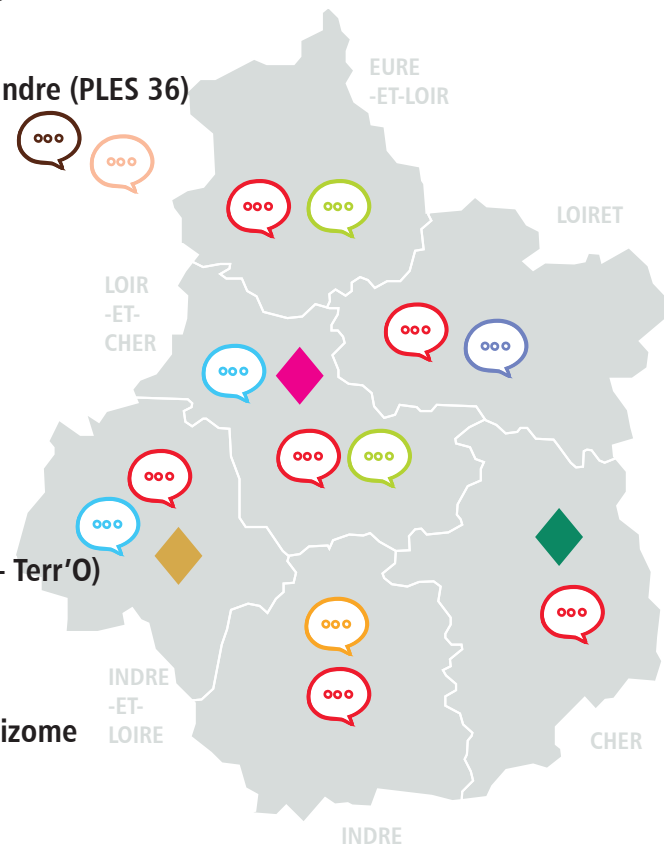
Coopérative d'activité et d'emploi Rhizome

☎ 02 33 29 35 90 - contact@cae-rhizome.com
 📍 8 place de l'abbaye - 61500 Essay
 🌐 www.cae-rhizome.com



Espace-Test Agricole du Perche (ETAP) - Parc naturel régional du Perche

☎ 02 33 85 36 36 - camille.henry@parc-naturel-perche.fr
 📍 Maison du Parc, Courboyer, Nocé, 61340 Perche-en-Nocé
 🌐 www.parc-naturel-perche.fr



LES ESPACES-TEST PERMANENTS SUR LES LYCÉES AGRICOLES



Bourges Le Subdray Centre de Formation

☎ 02 48 69 74 60 - legta.bourges@educagri.fr
 📍 Le Sollier - CS18 - 18570 Le Subdray
 🌐 www.bourges.educagri.fr



EPLEFPA Tours-Fondettes Agrocampus

☎ 02 47 42 02 47 - legta.tours@educagri.fr
 📍 La Plaine - BP 40079 - 37230 Fondettes
 🌐 www.tours-fondettes-agrocampus.fr



Lycée horticole, Les Prés d'Amont

☎ 02 54 56 49 00 - lpa.blois@educagri.fr
 📍 5,7, rue des Grands Champs - 41029 Blois Cedex
 🌐 www.lyceehorti41.com



Réseau de professionnels

Dispositif d'accompagnement
à la création ou à la reprise
d'entreprise en région Centre-Val
de Loire

Avec le soutien de :

